L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 27 numéro 10, 9 mars 2012



L'agente de projets de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Pascaline Gréau, observe le travail de dessin sur pellicule fait par quelques étudiants de l'école St-Joseph, un atelier dans le cadre du Festi-Film. Lire article en page 12. (Photo : Charles-Antoine Bélair)

Environnement

La réduction des gaz à effet de serre : une priorité

Le député de Weledeh, Bob Bromley demande au ministre de l'Environnement, Michael Miltenberger d'agir dans la lutte contre les gaz à effet de serre.

Virginie Bouchard

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a connu des périodes houleuses ces dernières semaines. Le député de Weledeh, Bob Bromley a demandé des réponses quant aux actions entreprises pour la réduction des gaz à effet de serre. Ce dernier a qualifié l'inaction du gouvernement de crime contre l'humanité, des propos qui ont fait réagir les élus en Chambre.

« Lorsque j'ai utilisé ces propos, je ne parlais pas nécessairement de l'inaction du gouvernement en environnement. Je pense que le gouvernement fait des choses, mais qu'il y a toujours moyen de faire mieux. Lorsque j'ai dit cela, je parlais davantage d'une politique adoptée, il y a quelques mois, la stratégie pour les gaz à effet de serre. C'est une politique qui va permettre l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 100 % du niveau de 1990, d'ici 2020 », précise M. Bromley.

Le ministre de l'Environnement, Michael Miltenberger, se défend bien de l'inaction du gouvernement en terme écologique : « Je pense que si vous regardez les archives, nous avons fait plus que les précédentes législations. Nous avons injecté 16 millions de dollars dans les missions environnementales, la biomasse, le recyclage, les gaz à effet de serre, l'hydroélectricité, les éoliennes et les normes de construction. La majeure partie de l'argent a été donné pour aider les gens à changer leurs appareils pour des appareils écoénergétiques ».

Pour Bob Bromley, l'utilisation de l'expression « crime contre l'humanité » était tout à fait justifiée, puisque des millions de personnes décèdent chaque année de l'impact des changements climatiques sur leur environnement. « Le problème selon moi n'est pas vraiment lié aux mots que j'ai employés. C'est plutôt le fait que les gens meurent en raison des changements climatiques et que nous, aux Territoires du Nord-Ouest, nous augmentons les émissions de gaz à effet de serre de 100 %. Mon point principal était de renverser ces politiques pour recentrer nos objectifs environnementaux », affirme le député de Weledeh.

Des actions pour le futur

Le gouvernement des TNO est conscient des impacts du réchauffement climatique sur son territoire et a déjà mis en place une série de plans et d'actions pour en diminuer les effets. Il reste toutefois plusieurs enjeux auxquels le ministre de l'Environnement entend s'attaquer : « Il faut voir comment on doit s'adapter aux changements du climat et ce que nous pouvons faire pour changer notre utilisation de l'énergie, pour diminuer notre empreinte de carbone. Investir des millions et des millions de dollars dans la biomasse, l'énergie solaire, le recyclage, toutes ces choses qui peuvent

GES
Suite en page 2

GES

Suite de la une

nous permettre de réduire notre empreinte de carbone ».

Ce qui rejoint également la pensée de M. Bromley, qui croit que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest doit investir davantage pour réduire son empreinte carbonique, mais de façon différente, comme cela a été fait en Ontario.

M. Miltenberger conclut que ses objectifs ultimes sont : « De s'assurer qu'on a un équilibre entre la terre, l'eau, les animaux, les gens et les ressources pour qu'on puisse transmettre tout cela aux générations futures, en bon état ».

Chronique de la langue

Prévoir

Le verbe *prévoir* a plusieurs sens : « annoncer qu'une chose arrivera », « envisager des possibilités » et « organiser d'avance ». Il se construit habituellement avec un complément d'objet direct, sans préposition. Dans les exemples qui suivent, ce complément prend la forme d'un nom (*prévoir quelque chose*) ou d'une proposition subordonnée (*prévoir que*).

Exemples :

- Le pire scénario **prévoit une augmentation** de 3 à 15 % des gaz à effet de serre au Canada d'ici à 5 ans.

- Cette astrologue peut-elle réellement **prévoir l'avenir**?

- La météo ne **prévoyait** pas **qu'il allait neiger toute la nuit**.

- On n'aurait jamais pu **prévoir que la crise prendrait de telles proportions**.

Le verbe *prévoir* peut aussi être suivi d'un infinitif. Deux constructions sont alors en concurrence : on peut employer ou non la préposition *de* devant l'infinitif. L'usage varie selon les locuteurs mais, surtout, selon les régions de la francophonie. Au Québec, on tend à apposer l'infinitif directement derrière le verbe *prévoir*, tandis qu'en Europe, on semble privilégier la construction avec préposition. Curieusement, certains dictionnaires donnent la construction *prévoir de* + infinitif comme vieillie, alors que la tournure s'avère vivante. Quoi qu'il en soit, dans le cas de *prévoir*, il n'y a aucune raison de juger que l'une des deux constructions, avec ou sans préposition, est préférable à l'autre.

Exemples :

- Au départ, la compagnie aérienne **prévoyait effectuer** 62 vols par an. (ou : **prévoyait d'effectuer** 62 vols par an.)

- Que **prévois**-tu **faire** en fin de semaine? (ou : Que **prévois**-tu **de faire** en fin de semaine?)

- Au vu des réactions des exposants comme des visiteurs, les organisateurs ont **prévu doubler** la surface du prochain salon. (ou : **ont prévu de doubler** la surface du prochain salon.)

Par ailleurs, l'emploi de *prévoir* à la voix passive est possible, mais jamais suivi d'un infinitif.

Exemples :

- L'avion était prévu décoller à 15 h.

- Le bébé est prévu arriver en mars.

- Les travaux de rénovation sont prévus commencer bientôt.

On dira plutôt :

- Le décollage de l'avion **est prévu** à 15 h.

- L'arrivée du bébé **est prévue** en mars.

- On **prévoit commencer** les travaux de rénovation bientôt.

Enfin, notons qu'un emploi absolu de *prévoir*, sans complément d'objet, est également possible.

Exemple :

- Gouverner, c'est **prévoir**.

*Cette capsule linguistique est fournie par l'Office québécois de la langue française (OQLF).



En collaboration avec Radio Taïga

Atterrissage d'urgence à Yellowknife

Un avion de la compagnie aérienne Buffalo Airways a éprouvé des difficultés, le lundi 5 mars, lors de l'atterrissage.

L'avion a dû se poser d'urgence, vers 10 h 45, à Yellowknife, puisque le frein d'atterrissage était bloqué.

Six passagers se trouvaient à bord de l'appareil et n'ont subi aucune blessure.

L'incident a cependant retardé plusieurs vols en provenance de Calgary et Norman Wells.

Un ancien juge des TNO mènera une enquête publique en Alberta

Le Conseil de la qualité des soins de l'Alberta a nommé un juge à la retraite des Territoires du Nord-Ouest, John Vertes, pour mener l'enquête publique sur les allégations d'intimidation dans le système de santé de la province.

M. Vertes devra aussi se pencher sur les accusations de favoritisme dans les listes d'attente pour des soins et sur l'ingérence politique dans les soins.

John Vertes, 62 ans, devra présenter ses recommandations au Conseil de la qualité des soins de l'Alberta, qui relève du ministère de la Santé de la province.

M. Vertes a été nommé juge en 1991, après avoir travaillé 14 ans comme avocat à Yellowknife. Avant de prendre sa retraite l'an dernier, John Vertes était juge à la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest.

Levée du drapeau

Le vendredi 9 mars 2012 aura eu lieu la levée du drapeau franco-ténois à la mairie de Yellowknife. Chaque année, la Fédération franco-ténoise organise la levée du drapeau, permettant aux francophones des Territoires du Nord-Ouest d'afficher leurs couleurs.

La levée se fait le 9 mars à midi, au son de la cornemuse, et du café sera servi sur place.

Le drapeau franco-ténois a été créé en 1992 et présente une courbe, évoquant le 60e parallèle nordique, sur laquelle est placé un ours.

L'animal symbolique du Nord regarde briller le flocon de neige et la fleur de lys, signes du regroupement des francophones en terre nordique.

Le blanc du drapeau fait référence à la neige, alors que le bleu fait référence à la Francophonie.

Dennis Bevington appuie Paul Dewar comme futur chef du NPD

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, a accordé son appui à Paul Dewar dans la course à la direction du Nouveau Parti démocratique.

Dennis Bevington affirme qu'après avoir étudié avec attention tous ses collègues qui se présentent à la direction du parti, il croit que le candidat Paul Dewar lui au démontré qu'il est la personne qui permettra au NPD de former un gouvernement aux prochaines élections.

Le député de Western Arctic ajoute que le député d'Ottawa centre possède les qualités d'un leader, fondées sur le travail d'équipe, l'égalité et une claire compréhension du pays, y compris le Nord.

CDÉTNO

Être au courant des normes du travail

Le Conseil de développement économique tenait un atelier-formation sur la *Loi sur les normes du travail* des Territoires du Nord-Ouest, le mardi 6 mars 2012.

Charles-Antoine Bélair

Saviez-vous qu'en tant qu'employé, aux Territoires du Nord-Ouest, vous n'êtes pas supposé travailler plus de dix heures dans une journée ou 60 heures dans une semaine?

Il y a tout de même des exemptions, comme le cas des mineurs, qui ont souvent un horaire qui demande deux semaines au travail et deux semaines au repos.

Toutefois, la *Loi sur les normes du travail* des Territoires stipule que malgré ces exemptions, un employé ne doit pas travailler plus de 84 heures par semaine.

La durée normale d'une journée de travail est de huit heures et l'employeur est tenu de rémunérer les heures supplémentaires à un taux d'une fois et demie le taux de salaire normal.

Les directeurs, présidents et gérants sont toutefois exempts de cette norme sur les heures de travail, puisque ce sont eux qui gèrent leurs heures.

Ceci peut aussi être le cas d'un employé s'il a une entente relative aux heures de travail avec le patron.

« Il est important de comptabiliser ses heures de façon papier, tant pour l'employeur que l'employé, souligne Linda Melander-Groff. Regardez combien vous êtes payés par rapport aux heures que vous avez travaillées. »

L'inspectrice à la Division des normes d'emploi du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a donné un atelier-formation au Conseil de développement économique, le mardi 6 mars, pour qu'employeurs et employés soient bien au courant de leurs droits face aux normes du travail.

« Que vous soyez un employeur ou un employé, il est essentiel de bien comprendre la législation territoriale en matière de normes du travail », croit le CDÉTNO.

L'inspectrice à la Division des normes d'emploi du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Linda Melander-Groff, était au CDÉTNO pour mieux faire comprendre aux francophones leurs droits comme employeurs et employés. (Photo : Charles-Antoine Bélair)

Congés

Il y a différents types de congés que l'employé peut se permettre dans le cadre de son travail sans être pénalisé par l'employeur.

Évidemment, il y a les congés fériés, soit dix jours dans l'année où un travailleur n'est pas tenu d'être au travail et s'il l'est, il doit recevoir en compensation équivalente à ses heures en temps supplémentaire, ajoutée au salaire d'une journée de travail. Cela équivaut donc à deux fois et demi le salaire perçu.

Dans une année, une personne a droit à cinq jours de congé maximum pour cause de maladie, et ce, de façon non rémunérée, à la condition qu'elle ait travaillé plus de trente jours à cet endroit.

En ce qui a trait aux vacances, à partir d'un an d'expérience, il est possible d'avoir deux semaines payées.

Il est important de savoir aussi qu'un employeur est en droit d'exiger que quelqu'un prenne ses vacances et même quand cela doit être fait.

Dans une journée régulière de huit heures de travail, après cinq heures consécutives, le patron se doit aussi d'accorder une heure de pause afin de permettre à l'employé de manger.

« Les pauses café ne sont pas obligatoires, mentionne Linda Melander-Groff. C'est un bonus s'il y en a. »

Par ailleurs, bien qu'il n'y ait pas d'âge minimum d'emploi aux Territoires du Nord-Ouest, par sécurité, une personne âgée de moins de 16 ans ne peut travailler la nuit, entre 23 h et 6 h.

Ceci n'est qu'un aperçu de la *Loi sur les normes du travail*, mais le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a à disposition un document en français sur le sujet.

L'atelier-formation au CDÉTNO se tenait toutefois en anglais, même s'il y avait plusieurs personnes présentes pour faciliter les échanges et assurer une traduction.

Éditorial

Le crime, ça paye



Alain Bessette

Il y a trois semaines, le député de Weledeh, Bob Bromley, faisait une déclaration brutale à l'Assemblée législative quant aux politiques gouvernementales en matière d'environnement, utilisant même l'expression « crime contre l'humanité ».

Selon le député, cette expression était tout à fait justifiée, car des millions de personnes décèdent chaque année de l'impact des changements climatiques sur leur environnement. L'expression est peut-être un tantinet exagérée mais il faut la pardonner.

Si de nombreux citoyens peuvent aller se coucher le soir sans être perturbés par des images d'enfants qui meurent de faim et de soif en raison des impacts du réchauffement de la planète sur leur pays, d'autres, comme le député Bromley, ne peuvent rester muets face à ce drame.

Tous ceux et celles qui ont à cœur notre planète, notre environnement et les gens qui y vivent et qui y meurent ont de nombreuses raisons d'avoir le cœur lourd. Après tout, il n'y a absolument rien dans le portrait politique canadien qui nous permette d'espérer un renversement de la situation.

Depuis 2008, la récession économique a remisé au rancart toutes les autres préoccupations, qu'elles soient d'ordre social ou environnemental. Et depuis le printemps 2011, les grandes pétrolières de Calgary ont le gouvernement fédéral bien en main. Il n'y a donc aucune lueur d'espoir pour ceux qui désirent laisser une planète propre et saine à leurs enfants et à leurs petits-enfants.

Pour assouvir l'appât du gain d'une infime minorité très riche, les magnats du pétrole, notre appareil politique est totalement tourné vers des politiques dites de créations d'emplois, quand ce ne sont pas des rengaines politiquement efficaces de lutte contre le crime et contre le terrorisme. Ces politiques n'ont qu'une seule raison d'être, soit de détourner notre attention de la plus grande menace à laquelle l'humanité fait face, la destruction de notre planète.



Dana Cross, un des organisateurs de l'événement, a égayé la soirée au son de sa guitare. Le maire Ken Latour a sorti sa guitare, pour offrir son support à Angele Cano. (Photo : Virginie Bouchard)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Charles-Antoine Bélair et Virginie Bouchard
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Société

L'histoire des Noirs fait jaser

L'écrivaine Lian Goodall était de passage aux Territoires du Nord-Ouest en février afin de discuter du Mois de l'histoire des Noirs dans les écoles.

Charles-Antoine Bélair

Aux quatre coins du monde, le mois de février est considéré comme le Mois de l'histoire des Noirs, notamment en ce qui a trait à leur lutte pour se sortir de l'esclavage.

L'ancien président des États-Unis, Abraham Lincoln, s'est imposé comme l'un des grands abolitionnistes de l'esclavage, entre autres, d'où le fait que ce fut le mois de février qui a été choisi, mois d'anniversaire du président.

La Semaine de l'histoire des Noirs, changée plus tard pour le mois complet, est apparue en 1926 grâce à l'historien Carter G. Woodson.

Même si l'histoire des Noirs n'est pas aussi riche qu'aux États-Unis, certains personnages se sont démarqués au Canada pour leur persévérance à faire valoir leurs droits, comme Portia White.

L'écrivaine ontarienne Lian Goodall a publié un livre racontant la vie de Portia White, cette cantatrice noire qui a lutté afin de pouvoir exercer son métier, autrefois impossible pour les Noirs.

« C'est un éditeur qui m'a appelée et il me demandait d'écrire sur ce je voulais, raconte l'écrivaine. J'ai eu envie d'écrire sur l'histoire d'une Noire au Canada. C'est quelque chose qui n'avait jamais été fait avant. Au départ je ne savais pas sur qui, puis c'est devenu clair que je devais écrire sur Portia White. »

Faire face à la musique

Portia White s'est fait connaître surtout à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale en tant que chanteuse.

Elle est née en Nouvelle-Écosse, à l'époque où les Noirs étaient employés à Halifax pour construire la province.

À ce moment, il n'était pas bien vu pour une femme noire qu'elle exerce des métiers comme infirmière ou chanteuse.

Ainsi, Portia White s'est improvisée enseignante dans une école réservée aux Noirs, même si elle avait toujours eu le rêve de devenir chanteuse.

Il semblait bien que son rêve était destiné à devenir réalité puisqu'à peine âgée de 17 ans, elle fait une percée musicale lors du Festival de musique de la Nouvelle-Écosse.

Par la suite, sa carrière a pris de l'expansion et elle s'est imposée comme l'une des meilleures chanteuses contraltos de la musique classique canadienne.

« L'histoire des Noirs au Canada, c'est plus léger qu'aux États-Unis, affirme Lian Goodall. Il y a plus de respect ici, même s'il y avait beaucoup de limitations à l'époque de Portia White. »

Le goût de lire et écrire

Le coordonnateur de Santé TNO, Jean-de-Dieu Tsuyishime, soulève la question à savoir s'il est toujours d'actualité de parler de l'histoire des Noirs ou si le sujet est devenu en quelque sorte une stigmatisation des Noirs dans la société.

L'écrivaine bilingue lui répond qu'il y a toujours un besoin de mettre en vedette des gens comme Portia White.

Lian Goodall était à Yellowknife pour parler de l'histoire des Noirs, mais aussi parce qu'elle motive les jeunes à vouloir écrire et lire plus souvent.

« L'avantage, c'est qu'elle est complètement bilingue, croit l'agent de projets de la Fédération franco-ténoise, Vincent Méreau. Elle est capable de familiariser l'écriture et l'adapter, tout en présentant l'intérêt de ses livres pour les enfants. »

L'auteure affirme que son approche auprès des jeunes se fait d'abord en parlant d'elle-même.

« La première chose dont je parle avec les jeunes, c'est de ma vie, affirme-t-elle. Je leur dis que ce qui est le plus important c'est la persévérance. J'ai dû écrire 500 lettres avant d'obtenir ma première chronique dans un journal. Il faut continuer à suivre ses rêves. »

Elle leur demande aussi s'ils tiennent un journal intime, surtout lorsqu'elle s'adresse à des adolescents de 12 ans.

Selon elle, c'est quelque chose qui les intéresse puisque cela parle de leurs propres expériences.

« J'écris des livres qui sont souvent dirigés vers les enfants, fait valoir Lian Goodall. Je peux écrire pour les adultes, mais je crois que j'ai un don pour écrire pour cet âge-là. Pour moi ce qui est important, alors que j'ai écrit durant quatre ou cinq ans, c'est d'écrire l'histoire de jeunes Canadiens. C'est ce qui m'intéresse le plus et qui m'engage et je dirais que c'est ma passion. »

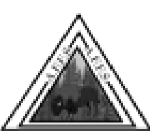


Lian Goodall a fait une présentation aux les élèves de la 9e à la 12e année, le vendredi 24 février à l'école francophone Allain St Cyr, sur la lecture et sur l'histoire des Noirs au Canada, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. (Photo : Courtoisie de VM)

Échos du réseau











Yellowknife

• Les 17 et 18 mars, au festival du Snowking, la francophonie sera à la fête : danse, exposition, concert, rallye, repas, film, musique, tire d'érable…

• Samedi 17 et dimanche 18 mars: ÇA VA FONDRE!!! Fin de semaine francophone au château de glace. Inscrivez-vous dès maintenant pour les différentes activités
- Mercredi 21 mars : Cartographier vos relations, art thérapie
- Jeudi 22 mars : Projection du film "Les Fros"

• Dans le cadre du projet ÊTRE EN SANTÉ À TOUT ÂGE, le service FRANCO50TNO vous invite à une conférence sur l'Intelligence Émotionnelle (IE) mardi 13 mars à la Bibliothèque à 7.00 du soir.

Hay River

- Activités de francisation tous les lundis et mercredis de 19 h à 21 h au local de l'Association.
- Baignade avec musique francophone, commençant le 13 octobre, tous les jeudis de 19 h à 20 h, à la piscine.
- Les mercredis matins de 7 h 30 à 9 h 30 Halte à Café Francophone et petite patisserie cuite sur place à contribution volontaire de 1 $ suggérée. Une initiative de Virginie Bouchard. Apportez votre tasse de transport.

La FCFA s'inquiète au nom de la francophonie canadienne

Pascale Castonguay

OTTAWA — Quoique le dépôt du budget fédéral ne soit pas le seul souci de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et ses membres, c'est avec impatience qu'ils attendent d'en connaître le contenu.

D'ailleurs, la FCFA estime que les compressions financières ne sont pas une nouvelle réalité. « La crise, on la vit depuis une décennie. On [les organismes francophones] a l'impression que notre financement subit les compressions de 5 % depuis plusieurs années », mentionne la présidente de la FCFA, Marie-France Kenny.

La FCFA craint entre autres que les compressions annoncées soient ressenties davantage dans la francophonie qu'à raison de 5 ou 10 %. « Ce qu'on veut éviter, c'est qu'il y ait des impacts cumulatifs attribuables à des compressions faites dans différents ministères. » Puisque les services en français font partie de plusieurs ministères et agences, il est possible que les compressions touchent davantage les francophones.

Anticipant cette situation, la FCFA a communiqué ses inquiétudes au président du Conseil du trésor, Tony Clement. Ce dernier a répondu qu'il prendrait cette observation en considération. « Nous avons reçu une lettre de M. Clement à ce sujet que nous interprétons comme un engagement de la part du gouvernement», souligne-t-elle.

Reste que le vrai test sera le dépôt du budget. « Le plus tôt sera le mieux. Surtout qu'on n'a aucune idée si les compressions débuteront en 2013 ou si elles s'appliqueront à 2012. » La FCFA ne le cache pas, les compressions budgétaires peuvent avoir un impact sur la capacité des organismes à assurer les services et certains emplois sont aussi en jeu. « Les employés ont déjà des salaires inférieurs de 10 000 à 20 000 $ que ceux qui occupent le même emploi dans le secteur privé », précise-t-elle.





Katy Beaupré prend le départ avec ses chiens aux foulards roses. (Photo : Virginie Bouchard)

K'amba Carnival

Une grande réunion de famille

La réserve autochtone de K'atlo'deeche de Hay River grouillait d'activités la fin de semaine dernière. Courses de traîneaux à chiens, danses du tambour et spectacles ont teinté la 29e édition du K'amba Carnival.

Virginie Bouchard

Le 29e K'amba Carnival s'est ouvert, le jeudi 1er mars dernier, sur la réserve autochtone de Hay River. Pour l'occasion, plusieurs personnes de diverses communautés nordiques ont pris part aux célébrations. Spectacles, courses de traîneaux à chiens, danses du tambour, jeux de mains et autres activités ont eu lieu au cours de la fin de semaine. Le chef de la Nation dénée de Hay River, Roy Fabian, était fier de sa communauté.

« C'est incroyable de constater combien de gens sont ici pour le carnaval. Il y a beaucoup de participants pour les courses de traîneaux à chiens, les jeux de mains. Le spectacle d'hier soir était excellent. Nous avons des gens de talent qui n'ont pas peur d'aller sur scène et d'amuser le public », confie-t-il.

Ensemble c'est tout

Pour la population autochtone, la tenue de festivals revêt une importance particulière, puisque ces événements marquent l'arrivée du printemps et servent à briser la monotonie des longs mois d'hiver. C'est également le moment pour les Dénés de se réunir et de revoir des amis et des membres de la famille.

« Le carnaval et les jeux de mains, c'est une part de notre culture, c'est le fait d'être ensemble. Nous faisons ça depuis des milliers d'années. Les jeux de mains, c'était une façon de nous présenter. Nous pouvions être ennemis le reste de temps, mais au cours du jeu, c'était une façon de communiquer entre nous », explique Henri Beaver, joueur de tambour.

Le K'amba Carnival de K'atlo'deeche est une première célébration d'une série de plusieurs, qui s'étendent tout au long du printemps, d'une communauté à l'autre. « C'est génial d'être impliqué dans la communauté mais aussi dans les célébrations. C'est vraiment bien de voir tout le monde de différentes régions du Nord. Le printemps est toujours occupé par les célébrations. Ce sera à Yellowknife à la fin du mois et à Fort Smith après celui-ci », avoue Lila Erasmus, descendue de la capitale, pour l'occasion.

Des participants de partout

Il n'y a pas seulement les Autochtones qui participent aux événements entourant le K'amba Carnival. Un compétiteur d'aussi loin que le Minnesota a pris le départ derrière ses chiens pour les courses en traîneau. « Je suis originaire de Fort Nelson, en Colombie-Britannique mais j'habite au Minnesota depuis 23 ans. Ce n'est pas la première fois que je participe au carnaval. J'aime les très belles pistes ici. La surface est magnifique; dure et rapide », souligne Ed Streemer, musher. Ce dernier a d'ailleurs remporté deux courses lors de son séjour nordique.

Le chef Roy Fabian ne s'en cache pas, la course de traîneau à chiens est son activité favorite du K'amba Carnival : « J'ai grandi avec des meutes de chiens. C'était notre moyen de transport quand j'étais enfant. J'aime vraiment les courses de chiens ».

L'année prochaine, la réserve de K'atlo'deeche fêtera les 30 ans de son populaire carnaval et pour l'instant, rien de spécial n'est prévu, on mise plutôt sur la tradition, assure le chef Fabian.



Lancée de la hache au K'amba Carnival. (Photo : Virginie Bouchard)



Les jeux de main dénés constituent une activité traditionnelle du carnaval. (Photo : Virginie Bouchard)

Conseil municipal

Ken Latour nommé maire

Lors d'un conseil spécial, le vendredi 2 mars dernier, les conseillers municipaux de Hay River ont nommé Ken Latour à titre de maire.

Virginie Bouchard

La salle du conseil municipal était chargée d'émotions, vendredi dernier, lors de la séance spéciale à la suite de la démission du maire Kelly Schofield. Une vingtaine de personnes de la collectivité étaient présentes afin d'entendre la décision prise par les conseillers. Ces derniers en sont venus à la conclusion que pour garder la stabilité au sein de la ville, il était préférable de nommer un maire plutôt que de procéder à des élections partielles. C'est à l'unanimité que Ken Latour, qui avait pris le poste de maire intérimaire, a été choisi.

« Ken Latour a été un conseiller formidable. Il a une bonne expérience et il a travaillé avec plusieurs maires auparavant. Il a des habiletés fantastiques et il sera capable de réunir l'équipe autour de lui, de ramener au point de mire », assure le conseiller Kevin Wallington.

M. Latour a tenu à rassurer la collectivité en disant qu'il n'y aurait pas de débat public concernant les allégations faites par Kelly Schofield. Le nouveau maire veut aller de l'avant et laisser le MAMC (ministère des Affaires municipales et communautaires) faire son travail. « Le MAMC est déjà là et va conduire son enquête. Nous n'avons rien à cacher. On devra certainement changer certaines choses, à la suite des recommandations, mais nous allons grandir de cette expérience », soutient Ken Latour.

Les conseillers et le maire sont conscients de la tâche ardue qui les attend dans les mois à venir mais M. Latour reste confiant.

« Ce n'est pas une situation agréable et ce n'est pas ce qu'on voulait. Je vois cela comme si on recevait des citrons. Eh bien, on va en faire de la limonade », a-t-il lancé, à la blague.

Le conseiller Kevin Wallington ne croit pas que la collectivité de Hay River ait perdu confiance en son administration, après les récents événements : « Il y a toujours un petit groupe de pessimistes, mais nous préférons travailler avec les gens positifs qui ont des idées pour la ville. Les citoyens veulent des réponses et le MAMC est là pour cela ».

Des résultats bientôt

Le ministère des Affaires municipales et communautaires n'a pas perdu une minute dans cette affaire d'allégations. Dès qu'il a reçu une demande d'enquête de l'ancien maire Kelly Schofield, il a tout de suite élaboré une enquête préliminaire.

« Nous voulions voir d'abord si les allégations étaient de nature sérieuse. Nous avons ensuite envoyé un enquêteur ministériel et le surintendant régional à Hay River pour rencontrer M. Schofield et les membres de l'administration. L'enquête préliminaire n'a pas démontré d'activité criminelle, ce qui est une très bonne chose », reconnaît le député ministre de MAMC, Tom R. Williams.

Les résultats de l'enquête devraient être connus dans les prochains jours. Le ministère a voulu accomplir son mandat dans les plus brefs délais, question de rassurer la population et de faire retomber la pression médiatique sur la ville.

« Nous allons déterminer nos recommandations et ensuite suivre le travail d'évolution qu'aura à faire l'administration de la ville », ajoute M. Williams.

Le maire Ken Latour a assuré aux citoyens qu'il allait faire tout ce qui est en son pouvoir pour le bien de Hay River.

Santé

Un centre de traitement de la toxicomanie ouvrira ses portes

Le centre de réadaptation Last Door, de Colombie-Britannique, tiendra une consultation dans les prochains jours avec les services sociaux de Hay River.

Virginie Bouchard

Last Door est un organisme de réadaptation en toxicomanie qui offre ses services depuis 1996 aux jeunes hommes aux prises avec des dépendances. Deux coordonnateurs du centre se déplaceront, au début de la semaine prochaine, à la demande de l'Inter-Agency Group de Hay River. L'agence veut établir un centre de traitement des dépendances dans la ville et c'est pourquoi elle a recours à l'expertise de Last Door.

« Nous avons deux programmes. Un qui s'adresse aux 18 ans et plus et un autre pour les jeunes de 14 à 18 ans. C'est un programme qui dure de quatre à six mois où les jeunes sont traités en groupe et par la suite réintégrés à la société », explique Peter Beka, responsable de programme à Last Door.

La consultation entre les services sociaux de Hay River et le centre de réadaptation britanno-colombien a pour but de créer un programme spécifique aux besoins des jeunes de la collectivité. Last Door apportera son soutien à la ville et l'aidera à établir une stratégie dans le développement de son projet curatif.

« Ce ne sera pas un programme de Last Door. Ce sera leur programme à eux, dans lequel on participe aux discussions et à la conception du futur centre », précise M. Beka.

Une première

Ce type de rencontres est une première pour l'organisme qui est très fier de prendre part, d'une certaine façon, au projet. « Nous avons des politiques très ouvertes et nous partageons notre expérience des jeunes avec d'autres agences, mais la ville de Hay River est pionnière en cela qu'elle nous a officiellement demandé de participer à la création d'un programme adapté », ajoute le coordonnateur.

Le lundi 12 mars prochain, les deux organismes vont amorcer une série de discussions sur l'élaboration d'un programme de traitement de la toxicomanie, à Hay River. Last Door effectuera par la suite un suivi auprès des services sociaux de la collectivité pour mener à bien le projet.



Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Services d'entretien

– Yellowknife, TNO –

SO050920 – Réparation de réfrigérateur et d'autres appareils ménagers

SO050921 – Services de vérification et d'entretien de gicleurs

Le ministère des Travaux publics et des Services du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour fournir chacun des services précités, selon les besoins.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5015, 44e Rue, Yellowknife NT (ou être livrées au bureau régional du Slave Nord), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 15 MARS 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres en format électronique en communiquant avec l'Association de la construction des TNO, au 867-873-3949.

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7662

Renseignements techniques :
Doug Morrison
Gestionnaire des installations
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-920-8979

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Demandes de propositions

Inspecteur géotechnique

Numéro de référence : 2012-0006-RP

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) recherche un inspecteur géotechnique.

La CSTIT acceptera les propositions scellées jusqu'au :

20 MARS 2012 À 14 H, HEURE LOCALE (HNR)

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents auprès de :

Eleese Scott
Agente principale aux achats et contrats
Courriel : Eleese.Scott@wscc.nt.ca
Téléphone : 867-920-3887

Commission de la sécurité au travail
et de l'indemnisation des travailleurs
5022 – 49e Rue, 5e étage, Centre Square Mall
C.P. 8888, Yellowknife NT X1A 2R3
wscc.nt.ca I wscc.nu.ca

L'OFFRE LA MOINS-DISANTE, NI TOUTE OFFRE NE L'EMPORTERA NÉCESSAIREMENT.

Veuillez communiquer avec nous si vous désirez cette information dans une autre langue.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Demandes de propositions

Planificateur de congrès et d'événements pour l'Association des commissions des accidents du travail du Canada

Numéro de référence : 2012-0008-RP

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) recherche les services d'un planificateur de congrès et d'événements qualifié. Le candidat retenu devra planifier et organiser des activités appuyant le congrès de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les dates proposées pour ces services sont d'avril 2012 à juin 2014.

La CSTIT acceptera les propositions scellées jusqu'au :

19 MARS 2012 À 14 H, HEURE LOCALE (HNR)

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents auprès de :

Eleese Scott
Agente principale aux achats et contrats
Courriel : Eleese.Scott@wscc.nt.ca
Téléphone : 867-920-3887

Commission de la sécurité au travail
et de l'indemnisation des travailleurs
5022 – 49e Rue, 5e étage, Centre Square Mall
C.P. 8888, Yellowknife NT X1A 2R3
wscc.nt.ca I wscc.nu.ca

L'OFFRE LA MOINS-DISANTE, NI TOUTE OFFRE NE L'EMPORTERA NÉCESSAIREMENT.

Veuillez communiquer avec nous si vous désirez cette information dans une autre langue.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Demandes de propositions

Inspecteur en mécanique

Numéro de référence : 2012-0007-RP

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) recherche un inspecteur en mécanique.

La CSTIT acceptera les propositions scellées jusqu'au :

20 MARS 2012 À 14 H, HEURE LOCALE (HNR)

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents auprès de :

Eleese Scott
Agente principale aux achats et contrats
Courriel : Eleese.Scott@wscc.nt.ca
Téléphone : 867-920-3887

Commission de la sécurité au travail
et de l'indemnisation des travailleurs
5022 – 49e Rue, 5e étage, Centre Square Mall
C.P. 8888, Yellowknife NT X1A 2R3
wscc.nt.ca I wscc.nu.ca

L'OFFRE LA MOINS-DISANTE, NI TOUTE OFFRE NE L'EMPORTERA NÉCESSAIREMENT.

Veuillez communiquer avec nous si vous désirez cette information dans une autre langue.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Jeux d'hiver de l'Arctique

Les TNO au deuxième rang

Les Territoires du Nord-Ouest s'étaient hissés au deuxième rang des médailles aux Jeux d'hiver de l'Arctique, le mercredi 7 mars 2012.

Charles-Antoine Bélair

Les Jeux d'hiver de l'Arctique ont démarré du bon pied pour les Territoires du Nord-Ouest qui, au moment de mettre sous presse, étaient classés au deuxième rang parmi les délégations présentes.

Le territoire a en effet récolté un total de 46 médailles, soit douze médailles d'or, douze d'argent et 22 de bronze.

Mais pour la plupart des compétiteurs des écoles francophones, les rondes de médailles n'avaient pas encore débuté en date du mercredi 7 mars 2012.

Voici donc un portrait général des compétitions auxquelles participent des élèves francophones ténois aux Jeux d'hiver de l'Arctique.

Hockey bantam masculin

Le tournoi a commencé en force pour l'équipe de hockey bantam masculine, qui a remporté son premier match par la marque de 7 à 4 face à l'équipe du Yukon, dimanche.

Le défenseur de l'école Allain St-Cyr, Philip Careen, a récolté une passe dans la victoire.

Les choses se sont corsées lors du deuxième match, par contre, alors que les TNO se sont livrés une chaude lutte face à la meilleure équipe du championnat jusqu'à présent, celle du Nord de l'Alberta.

Les Albertains se sont finalement sauvés avec la victoire en prolongation par la marque de 4 à 3, lundi.

De nouveau, le défenseur Philip Careen s'est inscrit au pointage avec un but, alors que l'attaquant de l'école Boréale, Nick Stainbrook a récolté une aide.

Les Ténois ne comptaient pas se laisser abattre et ont rebondi dès le match suivant, l'emportant 3 à 1 face à l'Alaska, mardi.

Lors de leur quatrième et dernier match qualificatif, l'équipe a donné une leçon de hockey au Nunavut en le battant 7 à 0, mercredi.

Nick Stainbrook a inscrit un but alors que Philip Careen a récolté une mention d'aide.

Les Territoires du Nord-Ouest concluent donc la ronde qualificative avec une fiche de trois victoires et une défaite en prolongation.

Basketball junior masculin

C'était un bon départ aussi pour l'équipe de basketball junior masculine, qui disputait son premier match de trois, lundi.

Les TNO l'ont emporté 80 à 63 face au Nunavut dans un match plutôt offensif.

Le joueur de l'école Allain St-Cyr, Matthew Brien, a inscrit deux points dans cette victoire.

Le second match, mardi, ne fut pas aussi facile pour l'équipe ténoise, qui affrontait cette fois l'Alaska, mais elle a fini par l'emporter de justesse par la marque de 77 à 76.

Les deux joueurs francophones Matthew Brian et Austin Smith ont récolté un total de quatre points.

Les TNO étaient donc invaincus au basketball junior masculin avant leur dernier match de qualification qui avait lieu mercredi soir.

Volleyball junior féminin

L'équipe de volleyball junior féminine a connu

Suite en page 11...

des hauts et des bas lors des Jeux, emportant d'abord son premier match face au Nunavut en deux sets de 25 – 17 et 25 – 22, lundi, avant de durement batailler contre le Yukon lors du deuxième match de la journée.

Après avoir perdu le premier set 25 – 20, les filles ont arraché le deuxième set 25 – 21, mais ont dû céder pavillon au set décisif par la marque de 15 à 12.

La défaite a semblé avoir laissé ses traces lors du troisième et dernier match du lundi, puisque l'équipe a semblé impuissante face à la meilleure formation, l'Alaska, qui l'a emporté en deux sets de 25 – 9 et 25 – 8.

Le Yukon est venu jouer un autre tour dès le lendemain matin alors que l'équipe ténoise s'est de nouveau inclinée en trois sets, perdant le premier 25 -10, gagnant le second 25 – 23 et perdant le troisième 15 – 7.

La situation ne s'est pas améliorée plus tard mardi alors que l'Alaska était de nouveau l'adversaire, allant chercher une autre victoire en deux sets de 25 – 14 et 25 – 6.

Les TNO sont finalement parvenus à aller chercher une victoire mardi soir contre le Nunavut, en deux sets de 25 – 18 et 25 – 21.

Avant les parties de mercredi, l'équipe de volleyball avait donc une fiche de deux victoires et quatre défaites, reléguée au troisième rang sur quatre, juste devant le Nunavut en ronde qualificative.

Soccer intermédiaire féminin

Dès le premier match, les joueuses ténoises au soccer intermédiaire féminin ont donné le ton, écrasant le Nunavut 13 à 0, lundi.

L'attaquante de l'école Boréale, Krista Painchaud, s'est illustrée avec deux buts.

Mais par la suite, l'équipe s'est faite plus discrète, mardi, perdant 7 à 2 face à l'Alaska.

Les Ténoises ont bien tenté de se reprendre contre le Yukon, mais a tout de même perdu la partie par la marque de 2 à 1.

L'équipe disputait son dernier match de qualification jeudi, mais sa fiche d'une victoire et deux défaites la reléguait au quatrième rang sur cinq mercredi.

Biathlon

L'athlète de l'école Allain St-Cyr, Camille Rourke, s'est bien débrouillée dans ses deux premières compétitions au biathlon.

Elle a terminé la première épreuve, le cinq kilomètres juvénile féminin, en 36 minutes et 32 secondes, lundi, soit un peu plus de onze minutes de plus que la gagnante, ce qui lui a valu la sixième position.

Lors de la deuxième course, mardi, elle a terminé le parcours de quatre kilomètres en 23 minutes et 34 secondes, un peu moins de huit minutes de plus que la gagnante, pour remporter de nouveau une sixième position.

Camille Rourke était aussi en action lors du cinq kilomètres de masse, jeudi, et participe à l'épreuve de relais mixte vendredi pour l'équipe des TNO.

Enfin, au patinage artistique, l'athlète Josée Martin a sauté sur la patinoire mardi pour son programme court, affichant un score de 11,46, ce qui lui a donné la septième position.

Son résultat au programme court était aussi inscrit au programme combiné, dont l'épreuve de style libre se déroulait mercredi en fin d'après-midi.

Journalistes en herbe

Festi-film 2012

Cette année, il y a eu un festival de films pour jeunes présenté aux écoles J.H. Sissons, St-Joseph, Allain St-Cyr, au Centre du patrimoine septentrional du Prince-de-Galle et à l'AFCY. Il y avait huit films présentés durant la semaine du 29 février au 3 mars. J'ai vu les films suivants : *Mémoire d'un magasin général*, *Le petit mathématicien*, *Une vie d'un chat*, *Carlitos*, et *Brendan et le secret de Kells*.

Mon film préféré était *Brendan et le secret de Kells*, un film d'animation. J'ai trouvé que les couleurs de ce film étaient vivantes et montraient bien les émotions des personnages. L'histoire était à propos d'un petit garçon de douze ans et ce petit garçon s'appelait Brendan. L'histoire se passe à l'Abbé Cellach. L'Abbé est protégé d'un mur de pierre contre l'attaque des Vikings. Un jour, le frère Aidan arrive. Il enseigne à Brendan l'enluminure des livres. Il envoie Brendan dans la forêt où il rencontre Aisling. Elle aide Brendan et ils deviennent de bons amis!

J'ai aimé ce film parce que j'ai eu l'impression de rentrer dans le film. Mon personnage préféré était le chat du frère Aidan à cause qu'il avait des yeux mignons et qu'il est devenu un fantôme pour chercher la clé afin de libérer Brendan. J'ai aussi aimé la façon dont ils ont dessiné la forêt. J'avais l'impression qu'elle était une jungle.

Tous les films étaient bons! J'ai vraiment été heureuse qu'il y ait le Festi-film. J'ai hâte au festival de l'année prochaine!

Simone Hipfner

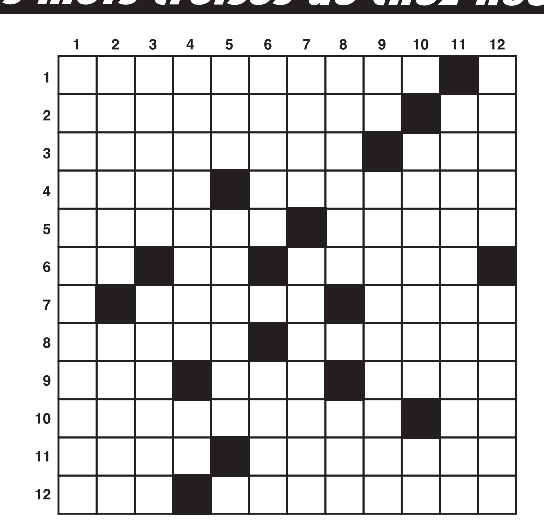


Quelques étudiants de la 10e et la 11e année ont participé à un atelier sur les métiers du cinéma, le vendredi 2 mars 2012 dans le cadre du Festi-Film, et ont pu apprendre les différents rôles sur un plateau de tournage en plus de filmer une scène comme des professionnels. (Photo : Charles-Antoine Bélair)

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME Nº 185



HORIZONTALEMENT

1- Cage pour prendre les petits oiseaux.
2- Anomalie caractérisée par l'absence partielle de dents. – Altesse royale.
3- Médicament onctueux. – Résine malodorante.
4- Livres sacrés. – Mette à sec.
5- Tirée son origine de. – Graveur belge (1860-1949).
6- C'est-à-dire. – Une lettre les sépare en sens inverse. – Vendangeuse.
7- Châtier. – Greffe.
8- Petite quantité d'un liquide. – Aurait une expression gaie.
9- Exercé une influence. – Grande voile triangulaire. – Crochet.
10- Éliminas. – Se suivent.
11- Ferme dans les prix. – Abandonnée par oubli.
12- Point cardinal. – Cambrioleuse.

VERTICALEMENT

1- Portée à souhaiter du mal à autrui.
2- Qui occupe un rang indéterminé. – Vieilles.
3- Mesura. – Demandant avec instance.
4- Fougère tropicale. – Prêt pour l'examen médical au complet.
5- Personnage. – Prénom masculin.
6- Arbrisseau grimpant. – Freina brusquement.
7- Volcan. – Diminuas en prenant des ris, la surface d'une voile.
8- Phrases. – Poutre.
9- Personnel. – Qui est concerné par une chose.
10- Portas avec violence. – Eu le talent.
11- Sois en harmonie avec.
12- Inventer. – Se dit de la cime coupée d'un arbre.

RÉPONSE DU Nº 185



Horoscope

SEMAINE DU 11 AU 17 MARS 2012



BÉLIER
Il est possible que vous soyez capable d'agir plus convenablement, dans plusieurs circonstances. Vous êtes très fier de tout ce que vous vivez. Vous connaîtrez le bonheur.



TAUREAU
À cause de la planète Pluton, vous avez plusieurs choses à comprendre concernant votre vie amoureuse. Cela vous mobilisera. Ne soyez pas trop sévère.



GÉMEAUX
Vous vous sentez très bien avec la personne que vous aimez. Grâce à la planète Jupiter, vous avez une grande possibilité de réussite dans toutes les sphères de votre vie, mais il ne faut pas que cela crée des ennuis dans votre vie de couple.



CANCER
Voici une semaine exaltante en ce qui a trait à vos projets. Vous êtes heureux. Vous savez ce qui peut vous apporter un grand épanouissement.



LION
Vous êtes très engagé moralement face à votre idéal. Cela vous apporte beaucoup de foi en vous-même. Vous pouvez vivre une existence très saine.



VIERGE
Grâce à la planète Saturne, vous vous sentez très sûr de vous. Vous avez la capacité de comprendre les problèmes des autres. Mais cela ne doit pas vous nuire.



BALANCE
Voici une semaine qui vous rend très heureux sur le plan humain. Vous avez la possibilité de favoriser votre développement personnel. Il est possible que vous viviez du succès.



SCORPION
Vous recherchez l'équilibre dans tout ce que vous vivez. Cela n'est pas toujours facile. Votre attitude vous donne la possibilité de régler les conflits.



SAGITTAIRE
À cause du Nœud Sud (nœud descendant de la Lune), vous avez avantage à réfléchir longuement avant de dire quoi que ce soit. Vous avez l'impression que tout prend beaucoup de temps. Vous vous sentez respectueux envers les autres.



CAPRICORNE
Vous avez plusieurs choses à exprimer, mais vous avez de la difficulté à le faire. Vous vous sentez fatigué moralement. Sachez que tout rentrera dans l'ordre bientôt.



VERSEAU
Vous pensez à voyager. Vous voulez voir des choses différentes. Vous avez le goût de vivre d'une manière nouvelle.




POISSONS
Sachez que tout dans votre existence peut être mieux vécu. Le Soleil vous donne un grand désir d'amélioration. Cela est une bonne chose.